

raisonnable, travailleraient davantage dans l'intérêt du département de l'Impôt sur le revenu et non dans l'intérêt de différents particuliers et, de cette façon, on augmenterait considérablement les revenus provenant de l'impôt, soulageant ainsi davantage le salarié.

Monsieur l'Orateur, j'ai noté aussi le passage du discours du très honorable ministre où il nous disait qu'il était évident que cette époque de pénuries nombreuses et persistantes et de forte demande pour tous les produits n'était pas favorable au lancement d'un vaste programme de travaux publics. Il ajoutait néanmoins que l'épuisement qu'avaient subi beaucoup de nos ressources, par suite de la guerre et de la dépréciation de beaucoup de nos propriétés publiques, nous obligeait dès maintenant à préparer des plans prévoyant un effort marqué dans tous les domaines des travaux publics, lorsque la situation permettra de réaliser de tels programmes. Sur ce, je me permettrai de vous dire, monsieur l'Orateur, que, dans mon comté de Shefford, nous avons grandement besoin de travaux publics et que la population vit dans l'espérance que ce projet se réalisera sous peu, considérant tous les millions que le département du Revenu national a perçus de Granby.

Je me dois de féliciter le très honorable ministre des Finances de l'exposé très clair qu'il a fait pour nous faire comprendre le problème des relations financières du Dominion avec les provinces, qui lui a causé un surcroît de travail dans la compilation de son budget. Je comprends très bien que, si nous voulons avoir un pays prospère, il nous faudra toujours un pouvoir central prospère et favorable à la bonne entente.

Qu'il me soit permis, monsieur l'Orateur, de vous dire que la population de Shefford comprend très bien la situation du très honorable ministre et sait que les pays d'outre-mer ont un urgent besoin d'une quantité énorme de nos produits. Nous comprenons aussi qu'ils ne sont pas dans une position financière qui leur permette de payer comptant, et qu'il nous faut leur faire crédit. Comme le disait si bien le très honorable ministre des Finances, il est bien de remplacer les dépenses que nous avons faites durant les six dernières années par des placements qui aideront notre pays à être productif, mais nous sommes aussi d'avis que ces crédits devraient porter intérêt du moment que l'on en fait usage. J'approuve l'esprit d'initiative et de prévoyance de notre Gouvernement, mais j'ajoute, comme l'a si bien dit le très honorable ministre, lors de son exposé, que nous ne connaissons pas l'orientation économique future dans un monde aussi bouleversé et tourmenté, raison de première importance pour continuer d'aider ce monde bouleversé autant que nous pour-

rons le faire et en ne perdant pas de vue que l'argent avancé nous rapporte profit. Monsieur l'Orateur, j'ai aussi pris bonne note de l'exposé du budget concernant l'impôt des particuliers et sa simplification, mais je regrette que le budget n'ait pas accordé une exemption plus élevée que \$750 à un célibataire et \$1,500 à un homme marié, comparativement à \$660 pour un célibataire et \$1,200 pour un homme marié. Il est à souhaiter qu'après les suggestions émises par mes collègues à l'occasion du présent budget, on verra en vigueur, dans un avenir fort rapproché, les exemptions du temps d'avant-guerre de \$1,200 pour un célibataire et de \$2,000 pour un homme marié.

M. GAUTHIER (Portneuf): Très bien!

M. BOIVIN: Monsieur l'Orateur, vous me permettez de parler maintenant de l'autre classe de mon comté, et non la moindre, la classe agricole, qui, à mon point de vue, mérite toute notre considération et, j'ajouterai, une considération immédiate si l'on veut arrêter dans nos comtés les encans et la désertion des terres.

Le comté de Shefford est loin d'être florissant, à cause de la nature de son sol, mais il est reconnu pour un comté que nul autre ne peut approcher lorsqu'il s'agit de la production laitière. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a imposé à cette industrie, comme à toute industrie, son prix maximum en ce qui concerne le beurre et aussi ses restrictions, et il est de mon devoir d'attirer votre attention sur les faits suivants. Je me dois, avant d'aborder ce sujet, de féliciter le Gouvernement d'avoir permis une hausse de 4 c. la livre sur le beurre, il y a quelques mois. A cette occasion, je me permettais de faire une enquête dans mon comté, où j'ai constaté que le lait titrait à 3.5 du 100 livres, ce qui donnait à la classe agricole une prime de 35 c., à cause de la quantité de gras qui s'y trouvait, et que l'on faisait, pour chaque 100 livres de lait nature, 3½ livres de beurre, rapportant \$1.40. En ajoutant la prime de 35c., cela donnait \$1.75. D'un autre côté, on constatait que l'on pouvait vendre le lait nature, dans la métropole, au prix de \$3.05, pour 100 livres, prime comprise, mais en déduisant les frais de transport, ce qui rapportait \$2.70 par 100 livres. J'ai moi-même constaté alors qu'il existait une grande marge entre les deux prix, sans tenir compte de la main-d'œuvre. Cela expliquerait peut-être la rareté du beurre.

Granby a vu, en 1938, la formation d'une coopérative connue sous le nom de Coopérative agricole du canton de Granby. Je vous dirai que la ville de Granby doutait de sa réussite, comme moi-même d'ailleurs, mais, depuis cette date, j'ai compris que la classe agricole voulait se grouper pour s'entraider et pour faire face, par le fait même, aux obsta-